PROGRAMME DE LA FORMATION : « Pratiquer un accompagnement en bilan de compétences »

PUBLIC :
La formation s'adresse aux professionnels de l'accompagnement des parcours (Conseiller en évolution ou en orientation professionnelle, professionnels des Ressources Humaines, Coach Professionnel, Formateur, Psychologue spécialisé (RPS, psychologie du travail).

PRÉREQUIS :
Expérience de 6 mois minimum dans l'accompagnement (cf supra).
Connaissance de son territoire, de son bassin d'emploi et de l'environnement emploi formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :
- Formation collective en distanciel synchrone, sous la forme de visioconférence participative
- Complétée de 5 modules en E-learning
- Inscription à réaliser idéalement un mois minimum avant le démarrage de la formation.

DURÉE :
La durée totale de la formation est de 40 heures, réparties sur 6 semaines en :
- 6 demi-journées de visioconférence à distance synchrone (22h de visioconférence au total),
- 5 modules en E-learning (18h)

Les stagiaires ont accès, en parallèle de la formation, à un espace de supervision collective.

HORAIRES et LIEU :
- Dates et horaires des sessions synchrones ICI
- Formation Ouverte A Distance accessible 7j/7 et 24H/24 pour le E-Learning
- La formation a lieu à distance.

MOYENS TECHNIQUES :
Les plateformes utilisées sont Zoom pour la visioconférence et Digiforma pour le E-learning.

PRIX DE LA FORMATION :
2 500 euros nets de taxe. Financement possible CPF, OPCO ou France Travail.

CERTIFICATION
Cette formation prépare à la certification « Pratiquer un accompagnement en bilan de compétences », détenue par les organismes certificateurs Oser Rêver Sa Carrière et Assonance, et inscrire auprès de France Compétences sous la référence RS7821 en date du 30/10/26 pour une durée de 3 ans.

MODALITES D'EVALUATION :
Mise en situation professionnelle, avec remise d'un dossier, soutenu à l'oral, suivi d'un questionnement par le jury (cf infra)

Pour l'accès aux personnes porteuses d'un handicap, consulter notre référent handicap, Marina Bourgeois : contact@orsc.email

FORMATRICES :
Caroline Averty, co-dirigeante d'Oser Rêver Sa Carrière et auteure des livres *Trouver Sa Voie* et Accompagner les transitions professionnelles

Caroline Cousin : consultante externe partenaire, spécialisée en transition professionnelle.

NOUS CONTACTER : contact@orsc.email

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Mettre en œuvre les différentes phases d'un bilan de compétences
2. Analyser la demande et les besoins de votre bénéficiaire
3. Utiliser des outils d'évaluation des compétences, motivations et intérêts
4. Conduire des entretiens d'exploration adaptés
5. Accompagner l'élaboration d'un projet professionnel
6. Rédiger une synthèse de bilan conforme aux exigences réglementaires
7. Assurer le suivi administratif et qualité du bilan
8. Développer une posture réflexive et une démarche d'amélioration continue

CONTENU ET PROGRAMME DETAILLE

Module 1. Le cadre du bilan de compétences

- L'histoire du bilan de compétences en France
- Le cadre légal, réglementaire et déontologique du bilan de compétences
- La contractualisation, le financement, et la qualité en lien avec Qualiopi
- Les grandes étapes du bilan de compétences et leur articulation

Module 2. La posture et les techniques d'entretien en bilan de compétences

- Le rôle du conseiller en bilan de compétences : notions d'accompagnement et de co-construction, relation bénéficiaire-praticien, autonomisation du bénéficiaire
- Les attendus en termes de posture, d'éthique et de déontologie, et les écueils à éviter
- Les différents types d'entretien, et l'adaptation au public en situation de handicap
- Les techniques de communication mobilisées : écoute, questionnement, reformulation, silences, métacommmunication, recadrage... en présentiel et en distanciel
- L'ascenseur émotionnel du bilan de compétences et l'accompagnement de celui-ci
- Réflexion sur votre style et vos écueils potentiels (« quel conseiller suis-je ? »), et analyse de votre propre pratique dans une optique d'amélioration continue

Module 3. Le contexte, les objectifs du bilan et l'élaboration d'un programme sur-mesure

- L'entretien préalable : accueil de votre futur bénéficiaire, en fonction de sa typologie et de ses attentes ; information sur les modalités de financement et le cadre du bilan ; validation, en cas d'épuisement professionnel, de sa capacité à réaliser un bilan de compétences
- La phase préliminaire : définition et validation des objectifs, co-construction d'un parcours sur-mesure (méthodologie, modalités et outils), mise en place du cadre, engagement du praticien/bénéficiaire et clarification des rôles et responsabilités de chacun
- Prise en compte des situations particulières (handicap, bilan post burn-out, bilan prescrit par une entreprise…) et adaptation de la méthodologie et du contenu en conséquence
- Mises en situation

Module 4. Le parcours de vie et de carrière de l'accompagné

- Etude du parcours du bénéficiaire et état des lieux de sa situation : analyse des expériences professionnelles et scolaires, extraction des données (courbe de satisfaction professionnelle, histoire de vie, génogramme), prise de hauteur et mise à disposition de ces éléments pour son futur projet, mise en situation
- Approche globale consistant inclure le futur projet professionnel dans le projet de vie du bénéficiaire (exercice pratique du carré de vie), étude de cas

Module 5. L'exploration des différentes facettes de l'accompagné (introspection)

- Les intérêts professionnels : définition, travaux de J. Holland (RIASEC) et de M. Csikszentmihalyi (Flow), mise en situation
- Les valeurs professionnelles : définition, motivation et sens
- L'environnement de travail, les besoins au travail et le rapport au travail : définition, identification des conditions de travail favorables
- Les compétences (savoirs, savoirs-faire, savoirs-être) et les écueils, mise en situation
- Les talents : identification des singularités du bénéficiaire (méthode Aristote), mise en situation
- Compréhension et appropriation de ces différents éléments par le bénéficiaire, en tant compte d'un handicap éventuel, pour les mettre en cohérence et les projeter dans un futur projet professionnel : arrêt sur image, synthèse dans un outil type kaléidoscope

Module 6. L'idéation et l'exploration des pistes

- Ouverture du champs des possibles avec différents outils d'idéation (mises en situation sur l'Explorama et le jeu des 100 métiers) et de réflexion (besoins du monde, vocation, ikigaï)
- Lien entre aspirations, besoins, et pistes concrètes de métiers, de secteurs ou de formations
- Mise en mouvement via l'exploration et la réalisation d'enquête métiers (stratégie, prise de contact, pitch, questions, testing éventuel), restitution des enquêtes et de l'éventuel testing
- Analyse des pistes
- Etude des freins, des peurs et des points de blocage (mise en situation)

Module 7. Accompagnement à la prise de décision et passage à l'action

- Validation d'un ou plusieurs projets réalistes et réalisables (plan A/ plan B)
- Identification des compétences transférables et manquantes
- Identification des formations et des financements possibles
- Mise en place d'un plan d'action concret

Module 8. Clore et suivre le bilan de compétences

- L'entretien de clôture de bilan : échange réflexif sur le bilan et appropriation par le bénéficiaire
- Rédaction et remise de la synthèse : en détaillant la faisabilité du projet (besoins sociaux économiques, compétences transférables, compétences manquantes, freins éventuels...) et son plan d'action
- Formalités administratives en lien avec Qualiopi
- L'entretien post suivi à 6 mois

Module 9. Autour de la pratique du bilan de compétences

- La prise en compte des situations de handicap
- La vigilance du consultant en bilan quant à l'épuisement professionnel
- La veille juridique, technique (notamment l'IA) et métier et l'amélioration continue (formation, supervision, analyse des questionnaires...)
- La prise en compte de l'impact environnemental liée aux outils numériques en bilan
- L'aval du bilan : les techniques de recherche d'emploi, la VAE, la création d'entreprise

Les différents modules sont abordés dans un premier temps sous forme de E-Learning (vidéos, fiches d'exercices, quizz), et sont approfondis chaque semaine en visioconférence collective (8 personnes maximum) afin de développer les compétences pratiques, via :

- De nombreuses mises en situation entre les participant.e.s : en binômes ou en plénière selon les exercices, pour vous permettre de découvrir différents styles de bénéficiaires et d'accompagnants,
- Des études de cas,
- Des sessions de questions/réponses,
- Des partages d'expérience,
- La supervision d'un accompagnement test durant la formation.

Des recommandations de lecture complètent également la formation, ainsi que des supports pédagogiques ludiques, rigoureux et réutilisables : fiches pratiques, outils de synthèse, présentation de tests psychométriques et visuels, bibliographie, etc. Nous vous offrons la possibilité d'utiliser tous nos outils et supports pour vos propres accompagnements.

Il vous est demandé, pendant la formation, de démarrer un accompagnement test avec un bénéficiaire, pour lequel vous bénéficierez d'une supervision de pratique.

EPREUVE DE CERTIFICATION

Mise en situation professionnelle portant sur la pratique d'un bilan de compétences, avec remise d'un dossier décrivant le bilan réalisé, soutenu à l'oral, suivi d'un questionnement par le jury et d'une simulation d'entretien d'exploration.

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Questionnaire de recueil de vos attentes & objectifs en amont de la formation
- Questionnaire d'auto-évaluation de vos compétences en amont de la formation
- Questionnaire d'auto-évaluation de vos compétences à chaud à l'issue de la formation
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis de formation à froid à 3 mois après la formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées électroniquement par les participants et la formatrice.
- Attestation de fin de formation.

Appréciation des résultats :

- Évaluations formatives par questions orales, quizz et mises en situation durant la session
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation
- Questionnaire d'auto-évaluation des compétences acquises à chaud puis à froid
- Rédaction d'un rapport écrit sur une mise en situation portant sur la pratique d'un bilan de compétences
- Passation d'une certification devant un jury, composé de professionnels de la transition professionnelle

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Modes de regroupement variés (individuel, binôme et collectif)
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées
- Exposé et écoute : réception d'un message oral (synchrone et vidéo)
- Echange oral et brainstorming (recueil des représentations, partage d'exemples basés sur l'expérience des apprenants et du formateur, recherches et réflexions collectives et individuelles sur des études de cas)
- Mises en situation et jeux de rôle, analyse des feedbacks (bonnes pratiques, axes d'amélioration)
- Lecture (de fiches outils)
- Réveils pédagogiques (à distance, utilisation de Wooclap)
- Bibliographie
- Quizz et test
- Production d'un document écrit (rapport et synthèse)
- Supervision d'un accompagnement test

Référent pédagogique et formateur :

La formation est placée sous la responsabilité de la Directrice pédagogique de l'organisme de formation Oser Rêver Sa Carrière, Madame Caroline Averty, co-Dirigeante du cabinet : caroline@orsc.email

RESPECT DES NORMES QUALIOPI

Le cabinet Oser Rêver Sa Carrière en tant qu'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation professionnelle - intitulée « Bilan de compétences spécial burn-out » conformément à la règlementation en vigueur ainsi qu'aux normes Qualiopi, et remettra au bénéficiaire les documents administratifs afférents.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est ouverte à tout public majeur. Toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la prestation. Si nous ne disposons pas des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande du

bénéficiaire en situation de handicap, alors ce dernier sera orienté vers Madame Marina Bourgeois, référente handicap du cabinet, ou un organisme partenaire du réseau Oser Rêver Sa Carrière. Pour contacter Madame Bourgeois : contact@orsc.email.

QUESTIONS PRATIQUES & TEMOIGNAGES

Une FAQ est consultable sur la page de notre site Internet relative à la formation, tout comme les témoignages de nos accompagnés. Vous pouvez également consulter les avis Google sur Internet.

Programme remis à jour le 3 novembre 2026

Notre certification Qualiopi - nos CGV - notre règlement intérieur - notre organigramme fonctionnel